

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE TOGOLAISE
TRAVAIL-LIBERTE-PATRIE

COMITE NATIONAL DE POLITIQUE
ECONOMIQUE

DIRECTION DE L'ECONOMIE/SECRETARIAT
TECHNIQUE

Lomé, le 19 octobre 2010

PROGRAMME PLURIANNUEL DE CONVERGENCE : 2011-2015

Octobre 2010

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	3
ETAT DES LIEUX	4
1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE	4
1.1. Secteur réel	4
1.2. Finances publiques	21
1.3. Balance des paiements.....	26
1.4. Situation monétaire.....	28
1.5. Dette publique	31
2. ANALYSE DES CRITERES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITE, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITE	34
2.1. Critères de premier rang	34
2.2. Critères de deuxième rang	35
OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2011-2015)	36
1. CRITERES DE PREMIER RANG	38
1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : $\geq 0,0\%$).....	38
1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)	39
1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$).....	39
1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs	40
2. CRITERES DE DEUXIEME RANG	40
2.1. Masse salariale sur recettes fiscales.....	40
2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"	40
2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"	40
2.4. Le taux de pression fiscale	40
3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	41
3.1. Contexte de préparation du DSRP complet	41
3.2. Suivi de la mise en oeuvre	42
3.3. Perspectives.....	42
MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2011	43
CONCLUSION	44

INTRODUCTION

Le programme pluriannuel de convergence du Togo au titre de la période 2011-2015 est élaboré dans un contexte marqué par la mise en œuvre de réformes économiques dans le cadre du programme FRPC approuvé par le Conseil d'Administration du FMI en avril 2008 et remplacé en mars 2010 par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Dans la foulée, le Togo a bénéficié d'un important réaménagement de sa dette extérieure à la mi-juin 2008 par les créanciers du Club de Paris et atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE) en novembre 2008.

La dernière mission de revue du programme FEC conduite en septembre 2010 par le FMI a constaté l'exécution satisfaisante de ce programme et convenu avec les autorités d'un nouveau cadre macroéconomique à moyen terme qui prend en compte les difficultés additionnelles auxquelles le pays est confronté.

Le présent programme pluriannuel de convergence est cohérent avec ce nouveau cadre macroéconomique à moyen terme. Par ailleurs, le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Complet (DSRP-C) a été adopté par le Gouvernement et transmis aux institutions de Bretton Woods en juin 2009. Son adoption diligente par les Conseils d'Administration du FMI et de la Banque Mondiale permettra au Togo d'atteindre le point d'achèvement de l'IPPTE à la fin de l'année 2010. Les objectifs de relance de l'économie du pays à travers la reconstruction des infrastructures et la réponse de manière appropriée à l'importante demande sociale des populations ont été pris en compte.

En avril 2010, le Fonds Monétaire International (FMI) a confirmé la sortie de récession des principaux pays industrialisés et une accélération de la croissance dans les pays émergents, notamment en Asie avec la Chine. Le FMI a également souligné le rythme très varié de la croissance économique dans les pays industrialisés et exprimé ses préoccupations par rapport à la fragilité fiscale dans certains pays avancés. La crise de la dette grecque a confirmé les inquiétudes du FMI, sans toutefois provoquer une crise généralisée de la dette dans les pays développés. La sortie de la récession la plus grave depuis la grande dépression des années 1930 se confirme. La croissance s'accélère dans les pays membres de l'Union Européenne, tirée par l'Allemagne et le Royaume-Uni. Elle a cependant ralenti aux Etats-Unis et au Japon.

La reprise demeure fragile. Les risques d'un retour à une nouvelle récession plus grave que celle de 2008 ne sont pas totalement écartés eu égard au ralentissement de la croissance notamment aux Etats-Unis et au Japon. L'Allemagne et le Royaume-Uni seraient les piliers de la croissance parmi les pays avancés. Les pays émergents d'Asie avec la Chine comme tête de file seront en 2011 les principales sources de croissance pour l'économie mondiale. Ce deuxième groupe de pays s'appuie autant sur la demande intérieure, publique et privée, que sur la demande extérieure. A contrario, dans les pays développés, d'importants déficits publics ont été créés en 2009 en vue de juguler la crise économique. En 2010, le secteur privé (entreprises et ménages) tarde à prendre le relais des pouvoirs publics et à stimuler davantage l'activité économique à travers les investissements et la consommation finale.

Le programme pluriannuel de convergence fait d'abord l'état des lieux de l'économie togolaise à travers l'examen de la situation économique récente et des critères de convergence avant de présenter le cadre macroéconomique 2011-2015 et les critères de convergence qui en découlent.

ETAT DES LIEUX

1. EVOLUTION ECONOMIQUE RECENTE

1.1. Secteur réel

1.1.1. Comptes nationaux

1.1.1.1. Année 2009

Les nouvelles estimations du PIB¹ fixent le taux de croissance réel à 3,2% en 2009 contre 2,4% en 2008. L'estimation du taux de croissance de 2009 était de 2,5% en septembre 2009. La différence s'explique notamment par une meilleure performance du secteur primaire portée par l'agriculture notamment les cultures vivrières et les cultures de rente dont le cacao, le café, et par la bonne tenue de certaines branches du secteur tertiaire marchand.

La situation des différentes composantes du PIB se présente comme suit :

TABLEAU 1.1 : Situation des branches			
PIB A PRIX CONSTANTS (Milliards de FCFA)	2008	2009	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	394,9	427,3	8,2
Secteur secondaire (ii)	207,1	208,0	0,4
Secteur tertiaire (iii)	264,4	262,2	-0,8
Prod Imp services bancaires	-32,0	-27,8	-13,2
VAB Branches non marchandes	114,2	116,4	1,9
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	65,2	65,7	0,8
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	47,4	43,6	-8,0
PIB - Produit Intérieur Brut	1 061,2	1 095,4	3,2
Variation (%)	2,4	3,2	

La valeur ajoutée (VA) du secteur primaire augmente de 8,2% contre 3,7% en 2008.

¹ Comité PIB- septembre 2010

La situation des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.2 : Situation des branches			
SECTEUR PRIMAIRE (Milliards de FCFA)	2008	2009	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	394,9	427,3	8,2
Agriculture	286,1	317,6	11,0
Elevage	72,3	77,0	6,6
Forêt, pêche	36,5	32,6	-10,5

Au niveau de "l'Agriculture", les principales productions se présentent comme suit :

TABLEAU 1.3 : Production du secteur primaire			
PRODUCTION VIVRIERE (Milliers de Tonnes)			
	2008	2009	Variation en (%)
MANIOC	795,4	895,7	12,6
IGNAME	648,2	704,4	8,7
MAIS	590,1	651,7	10,4
MIL ET SORGHO	258,7	286,8	10,9
HARICOTS	67,3	72,4	7,5
ARACHIDE	42,6	44,5	4,4
RIZ PADDY	85,5	121,3	41,8
AUTRES	1 264,7	1 415,6	11,9
TOTAL	3 752,6	4 192,4	11,7
PRODUCTION DE RENTE (Milliers de Tonnes)			
	2008	2009	Variation en (%)
CAFE	9,1	11,0	20,3
CACAO	13,0	13,2	1,7
COTON	31,0	27,9	-10,0
PALMISTE	36,5	38,7	6,0
AUTRES	11,6	11,6	0,0
TOTAL	101,2	102,4	1,2

Globalement, la production des cultures vivrières progresse de 11,7% par rapport à 2008 et s'établit à 4.192,4 milliers de tonnes. Toutes les cultures ont enregistré des augmentations en 2009. Les plus forts taux de croissance ont été obtenus par les productions du riz paddy et du manioc avec respectivement 41,8% et 12,6% par rapport à l'année 2008. Le maïs, céréale la plus consommée, est en progression de 10,4%.

Au niveau des cultures de rente, la production est de 102,4 milliers de tonnes, en progression de 1,2% par rapport à 2008. Les cultures du café et du cacao sont en hausse respectivement de 20,3% et 1,7% en liaison avec la rénovation des vergers entreprise depuis quelques années pour le café et en raison d'un meilleur entretien des plantations

pour ce qui concerne le cacao. La production du coton a connu une baisse moins importante de 10,0% contre 36,5% en 2008.

La croissance importante observée au niveau des cultures vivrières s'explique par la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production agricole assortie d'un plan d'action triennal d'urgence initié par le Gouvernement en vue de lutter contre la vie chère et de renouer avec la croissance économique². Elle s'est traduite par la mise à disposition de 30.000 tonnes d'engrais contre 8.000 tonnes au titre de la campagne 2008-2009 et par la révision à la baisse du prix des intrants qui passe de 12.500 FCFA le sac de 50 kg en 2008-2009 à 11.500 FCFA en 2009-2010.

Eu égard au niveau élevé des prix au producteur en 2008-2009, le nombre d'exploitants agricoles a sensiblement augmenté. Les superficies emblavées de céréales et de tubercules ont progressé respectivement de 4,0% et 7,0% par rapport à la campagne 2008-2009.

La contribution du secteur primaire à la croissance du PIB est de 3,1% contre 1,4% en 2008.

La VA du secteur secondaire enregistre une hausse de 0,4%. Au niveau des industries extractives, il est noté une baisse de 0,2% contre un recul de 12,0% en 2008. La VA du clinker est en hausse de 17,9% contre une diminution de 26,9% en 2008 tandis que celle du phosphate a régressé de 12,4% contre une augmentation de 5,3% en 2008. Les efforts de rénovation du matériel de production à la mine entrepris par la Société Nationale des Phosphates du Togo (SNPT) tardent à se concrétiser et expliquent le recul de la production.

La situation de la VA des différentes branches du secteur secondaire se présente comme suit :

TABLEAU 1.4 : Situation des branches			
SECTEUR SECONDAIRE (Milliards de FCFA)	2008	2009	Variation en (%)
Secteur secondaire (ii)	207,1	208,0	0,4
Industries extractives	29,4	29,4	-0,2
Industries manufacturières	107,9	100,3	-7,1
Electricité, Eau et Gaz	31,7	35,6	12,3
BTP	38,0	42,7	12,2

Les industries manufacturières sont en baisse de 7,1%³. Par contre, la VA du chapitre "**Electricité, Eau et Gaz**" progresse de 12,3% contre 10,4% en 2008⁴. La VA des "**BTP**" a connu un taux d'accroissement de 12,2% contre 17,1% en 2008 en liaison avec la hausse des investissements publics en 2009.

² Evaluation à mi-parcours de la campagne agricole 2009-2010
DSID-MAEP-Septembre 2009

³ Données basées sur l'IPI provisoire calculé sur les 12 mois de 2009.

⁴ La production vendue est en hausse tant pour la moyenne tension que pour la base tension

La production des industries extractives se présente comme suit :

TABLEAU 1.5 : Production du secteur secondaire			
PHOSPHATE			
	2008	2009	Variation en (%)
Production (Millions de tonnes)	0,8	0,7	-13,9
CLINKER			
Production (Millions de tonnes)	0,9	1,1	15,9
CIMENT			
Production (Millions de tonnes)	1,3	1,2	-6,8

La VA du secteur tertiaire marchand est en baisse de 0,8%. Le recul de la branche "**Commerce**" de 4,6% est plus que compensé par la croissance des branches "**Transports, Entrepôts et Communications**" et « **Banques, Assurances** » avec des taux respectifs de 4,4% et 2,9%.

La situation de la VA des différentes branches se présente comme suit :

TABLEAU 1.6 : Situation des branches			
SECTEUR TERTIAIRE (Milliards de FCFA)	2008	2009	Variation en (%)
Secteur tertiaire (iii)	264,4	262,2	-0,8
Commerce	89,6	85,4	-4,6
Transport, Entrepôts et Communications	78,7	82,1	4,4
Banques, Assurances	21,9	22,5	2,9
Autres services marchands	74,3	72,1	-2,9
Prod imp services bancaires	-32,0	-27,8	-13,2
VA BRANCHES NON MARCHANDES (v)	114,2	116,4	1,9
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	65,2	65,7	0,8
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	47,4	43,6	-8,0

La contribution, des différentes composantes de l'équilibre ressources-emplois (ERE), à la croissance du PIB se présente comme suit :

TABLEAU 1.7 : Contribution à la croissance		
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2008	2009
PIB aux prix du marché	2,4	3,2
Consommation finale	-14,6	5,6
Privée	-17,0	6,7
Publique	2,4	-1,1
Formation brute de capital fixe	2,0	4,4
Privée	-0,3	0,2
Publique	2,3	4,1
Variation des stocks	0,5	-0,2
Exportations nettes de biens et services	14,5	-6,5
Cohérence	2,4	3,2

Le PIB nominal est de 1.490,1 milliards de FCFA, en augmentation de 5,0% par rapport à 2008. L'indice du déflateur du PIB est en progression de 1,8% par rapport à 2008.

Le PIB nominal par habitant passe de 253.489,6 FCFA en 2008 à 260.031,2 FCFA en 2009.

1.1.1.2. Année 2010

1.1.1.2.1. Diagnostic conjoncturel

1.1.1.2.1.1. Consommation d'électricité à fin juin 2010

Au terme des six premiers mois de 2010, les disponibilités totales en énergie électrique (production locale + achats de la C.E.B et de la SNPT) s'élèvent à 398.374.726 kWh, en hausse de 10,8% par rapport à la même période un an plus tôt. Cette hausse provient de l'augmentation des productions locales et des achats respectivement de 112,1% et 6,5%.

La consommation d'électricité moyenne tension a atteint 119.787.980 kWh au cours des six premiers mois de 2010 contre 112.362.545 kWh un an plus tôt. Quant à la consommation d'électricité basse tension, elle a augmenté de 7,9% par rapport aux six premiers mois de 2009 pour atteindre 192.777.676 kWh.

Le nombre total d'abonnés au cours des six premiers mois de 2010 a atteint 169.939, en hausse de 8,1% par rapport au niveau atteint un an plus tôt. Cet accroissement est dû à l'augmentation des abonnés moyenne tension et des abonnés basse tension respectivement de 4,1% et 8,2%.

Disponibilités, consommation et abonnement en énergie électrique

PERIODES	DISPONIBILITES			ENERGIE M.T.	ENERGIE B.T.	CLIENTS FACTURES		
	PRODUCT.	ACHATS	TOTAL	ENERGIE	ENERGIE	M.T.	B.T.	M.T. + B.T.
	LOCALES	C.E.B.+ IFG	ENERGIE	FACTUREE	FACTUREE			
Total Jan. à Juin 2009	14 734 750	344 877 299	359 612 049	112 362 545	178 585 545	468	156 670	157 138
Total jan. à Juin 2010	31 247 019	367 127 708	398 374 726	119 787 980	192 777 676	487	169 452	169 939
6 mois 2010/ 6 mois 2009	112,1	6,5	10,8	6,6	7,9	4,1	8,2	8,1

Source : CEET

1.1.1.2.1.2. Produits pétroliers

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur le premier semestre de l'année 2010 se situe à 166.757 m³/tm, en hausse de 16,8% par rapport à la même période de l'année précédente. Les «produits blancs», les «produits aviation» et les «autres produits» ont progressé respectivement de 0,3%, 89,8% et 330,7% tandis que les «produits noirs» ont régressé de 16,5%.

Les composantes « Super sans plomb» et « Pétrole » des «produits blancs» et la composante « Fuel 1500 » des «produits noirs» ont évolué à la baisse.

Les composantes «Kéro AVTUR» des «produits aviation» et «Bitume» des «produits noirs» ainsi que toutes les composantes des «autres produits » ont progressé.

La composante «Fuel 3500» des «produits noirs» n'a enregistré aucune vente au cours du premier semestre 2010.

Le cumul du volume de gaz butane vendu au cours du premier semestre 2010 s'est fixé à 1.467 tm, en augmentation de 6,0% par rapport au premier semestre 2009.

**ETAT STATISTIQUE DES VENTES DES PRODUITS
PETROLIERS AU TOGO**

PRODUITS (quantité)	Cumul janvier à juin		
	2009	2010	Var en % Cumul juin 10/ Cumul juin 09
Produits Blancs (m³)			
Super sans plomb	57 675	55 162	-4,4
Pétrole	13 116	9 432	-28,1
Gas-oil	49 428	55 971	13,2
Total Produits blancs	120 219	120 565	0,3
Produits Aviation (m³)			
AVGAZ (AVGAS)	0	0	
Kero AVTUR (Jet A1)	15 358	29 149	89,8
Total produits aviation	15 358	29 149	89,8
Produits Noirs (tm)			
Fuel 1500	2 415	1 803	-25,3
Fuel 3500	0	0	
Bitume	350	507	44,9
Total produits noirs	2 765	2 310	-16,5
Autres produits (m³/tm)			
Soutes	425	1 782	319,3
DDO	938	9 535	916,5
Lubrifiants-Graisse (tm)	1 717	1 949	13,5
Total autres produits	3 080	13 266	330,7
Gaz butane (tm)	1 384	1 467	6,0
TOTAL (m³/tm)	142 806	166 757	16,8

1.1.1.2.1.3. Trafic portuaire

Pour les six premiers mois de l'année 2010, le total du trafic portuaire enregistré est de 3.939,6 milliers de tonnes, en augmentation de 11,3% par rapport aux six premiers mois de 2009.

1.1.1.2.1.3.1. Les marchandises débarquées

Au terme du premier semestre de l'année 2010, le total des marchandises débarquées s'établit à 2.634,4 milliers de tonnes, en progression de 23,4% par rapport au premier semestre de 2009. Cette augmentation est due à la hausse des matériaux de construction (+59,9%) et du transit (+22,5%).

1.1.1.2.1.3.2. Les marchandises embarquées

Au premier semestre de l'année 2010, les marchandises exportées ont connu une hausse de 14,0% par rapport au premier semestre de l'année écoulée et se chiffrent à 926,3 milliers de tonnes.

Sur la même période, les embarquements de produits agricoles et du transit s'élevaient à 181,0 milliers de tonnes et 161,9 milliers de tonnes, en progression respectivement de 39,2% et 31,6% par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

A fin juin 2010, il a été dénombré 580 navires, soit une augmentation de 0,2% par rapport à la même période un an plus tôt.

TRAFIC PORTUAIRE

TRAFIC	Cumul premier semestre 2009	Cumul premier semestre 2010	Variation en % 1 ^{er} sem 10/1 ^{er} sem 09
MARCHANDISES DEBARQUEES (milliers de tonnes)	2135,0	2634,4	23,4
MARCHANDISES EMBARQUEES (milliers de tonnes)	812,8	926,3	14,0
* Produits agricoles	130,1	181,0	39,2
* Transit	123,1	161,9	31,6
NAVIRES	579	580	0,2
Transbordement	478,5	378,9	-20,8
TOTAL DU TRAFIC (milliers de tonnes)	3 539,2	3939,6	11,3

1.1.1.2.1.4. Trafic aéroportuaire

Le cumul du fret aérien total à l'aéroport international GNASSINGBE Eyadema au premier semestre 2010 s'élève à 5.097 tonnes, en baisse de 8,8% par rapport à la même période de 2009. Le fret embarqué a augmenté de 1,3% alors que le fret débarqué a baissé de 12,9%.

Le trafic passagers total se chiffre à 129.767 passagers, en hausse de 14,1% par rapport au premier semestre 2009. Les arrivées et les départs des passagers ont progressé respectivement de 25,6% et 24,5% tandis que le transit a régressé de 26,2%.

Au terme des six premiers mois de l'année 2010, les mouvements d'aéronefs se sont chiffrés à 2.044 et sont en hausse de 25,5% par rapport à la même période de 2009.

TRAFIC AEROPORTUAIRE			
TRAFIC	cumul premier semestre 2009	cumul premier semestre 2010	Variation en % 1^{er} sem 10/1^{er} sem 09
Fret aérien (en tonnes)			
Embarqué	1 612	1 633	1,3
Débarqué	3 980	3 464	-12,9
Total fret aérien	5 591	5 097	-8,8
Trafic passagers			
Arrivées	43 653	54 822	25,6
Départs	45 833	57 051	24,5
Transit	24 239	17 894	-26,2
Total passagers	113 725	129 767	14,1
Mouvements d'aéronefs	1 629	2 044	25,5

L'analyse des indicateurs avancés de la conjoncture économique indique une situation en amélioration sensible par rapport à la période correspondante de 2009.

1.1.1.2.2. PIB et ses emplois

La prévision de l'année 2010 repose sur l'hypothèse d'une progression sensible de la production vivrière suite à l'intensification des mesures de soutien du gouvernement aux paysans, notamment la mise à disposition des engrais. Une augmentation modérée de la production du coton est envisagée compte tenu des importantes réformes opérées dans la filière coton avec le démarrage des activités de la Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) et du retour escompté de la confiance des producteurs qui sont désormais représentés au Conseil d'Administration de la NSCT. La prévision du Comité de Coordination des Filières Café-Cacao (CCFCC) est retenue pour la production du café-cacao, tout comme celle des compagnies WACEM, CIMTOGO et FORTIA pour la production respectivement de clinker et de ciment. La production de phosphate augmenterait, très légèrement, suite à un début de concrétisation des efforts de rénovation des équipements de production entrepris par la SNPT. Au niveau des industries manufacturières, les prévisions des grandes entreprises sont orientées à la hausse, notamment dans l'industrie alimentaire. Les perturbations enregistrées en 2007 et 2008 dans la fourniture d'électricité devraient disparaître avec le début de la production de ContourGlobal au cours du quatrième trimestre 2010.

L'augmentation des dépenses publiques prévues dans le budget 2010 ainsi que la prévision à la hausse des exportations non traditionnelles dans la balance des paiements constituent des sources additionnelles de croissance en 2010. La hausse programmée des dépenses publiques en général et des dépenses en capital en particulier aura comme

conséquence un accroissement important de la FBCF publique et, partant, celui des BTP. Cette situation profiterait aux industries connexes du bâtiment (clinker, ciment, fer à béton...).

Le principal facteur de risque demeure la vulnérabilité du Togo aux aléas climatiques et aux chocs sur les échanges extérieurs sans oublier la question de la gestion des excédents agricoles vivriers qui se pose suite au succès de la politique de relance de la production vivrière mise en œuvre par le Gouvernement depuis 2008.

Les industries manufacturières bénéficieraient de la conjoncture régionale favorable aux exportations des produits industriels vers les pays membres de la CEDEAO.

Le Port Autonome de Lomé (PAL) retrouverait progressivement son rôle de porte d'entrée pour les pays sans littoral de la sous-région ouest africaine avec la reconstruction en cours des infrastructures routières du Togo.

Le taux de croissance du PIB réel en 2010 serait de 3,4% contre 3,2% en 2009.

La situation des différentes composantes du PIB se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.1 : Situation des branches			
PIB A PRIX CONSTANTS (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	427,3	441,4	3,3
Secteur secondaire (ii)	208,0	219,7	5,6
Secteur tertiaire (iii)	262,2	284,0	8,3
Prod Imp services bancaires	-27,8	-62,6	125,2
VA Branches non marchandes	116,4	124,2	6,6
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	65,7	65,0	-1,0
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	43,6	61,6	41,3
PIB - Produit Intérieur Brut	1095,4	1133,2	3,4
Variation (%)	3,2	3,4	

Le taux de croissance du secteur primaire serait de 3,3% contre 8,2% en 2009. La VA des cultures vivrières progresserait de 1,0%⁵ contre 11,6% en 2009 et celle des cultures de rente serait en hausse de 9,9% impulsée par le palmiste, le café et le cacao.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

⁵ La décision de l'ANSAT d'acheter les excédents agricoles à des prix rémunérateurs permet d'envisager une production continue en hausse pour les cultures vivrières.

TABLEAU 2.2 : Situation des branches			
SECTEUR PRIMAIRE (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur primaire (i)	427,3	441,4	3,3
Agriculture	317,6	322,2	1,4
Elevage	77,0	82,2	6,7
Forêt, pêche	32,6	37,0	13,2

Au niveau de la branche "Agriculture", la production des cultures vivrières augmenterait de 1,1% et la production des cultures de rente serait en hausse de 8,3%, le coton enregistrant une hausse de 15,0%.

La production des différentes cultures se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.3 : Production du secteur primaire			
PRODUCTION VIVRIERE (Milliers de Tonnes)			
	2009	2010	Variation en (%)
MANIOC	895,7	919,8	2,7
IGNAME	704,4	710,8	0,9
MAIS	651,7	645,9	-0,9
MIL ET SORGHO	286,8	296,3	3,3
HARICOTS	72,4	76,2	5,3
ARACHIDE	44,5	46,5	4,4
RIZ PADDY	121,3	110,7	-8,7
AUTRES	1 415,60	1 431,60	1,1
TOTAL	4 192,40	4 237,70	1,1
PRODUCTION DE RENTE (Milliers de Tonnes)			
	2009	2010	Variation en (%)
CAFE	11,0	12,0	9,1
CACAO	13,2	14,2	7,6
COTON	27,9	32,1	15,0
PALMISTE	38,7	41	6,0
AUTRES	11,6	11,6	0,0
TOTAL	102,4	110,9	8,3

Ces données proviennent du rapport relatif à l'évaluation à mi-parcours de la campagne agricole 2010-2011 réalisée par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche en juillet 2010. Le tassement observé au niveau du taux de croissance de la

production vivrière est dû à un arrêt brutal des pluies au moment de l'épiaison du maïs dans la partie méridionale du pays.

La contribution du secteur primaire à la croissance serait de 1,3% en 2010 contre 3,1% en 2009.

La VA du secteur secondaire progresserait de 5,6% contre une hausse de 0,4% en 2009. La normalisation de la fourniture d'électricité et l'optimisme des chefs d'entreprise expliquent pour l'essentiel cette évolution du taux de croissance.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.4 : Secteur secondaire			
SECTEUR SECONDAIRE (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur secondaire (ii)	208,0	219,7	5,6
Industries extractives	29,4	32,6	11,1
Industries manufacturières	100,3	106,3	6,0
Electricité, Eau et Gaz	35,6	37,0	3,8
BTP	42,7	43,8	2,5

La situation des productions des industries extractives se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.5 : Production secteur secondaire			
PHOSPHATE			
	2009	2010	Variation en (%)
Production (Millions de tonnes)	0,7	0,7	1,5
CLINKER			
Production (Millions de tonnes)	1,1	1,2	14,3
CIMENT			
Production (Millions de tonnes)	1,2	1,2	2,7

La hausse de 11,9% attendue du chapitre « Autres » serait liée à la croissance des « BTP » qui bénéficieront des investissements prévus par le Gouvernement dans le budget 2010.

La contribution du secteur secondaire à la croissance en 2010 est de 1,1% contre 0,1% en 2009.

Le secteur tertiaire marchand augmenterait de 8,3% contre une baisse de 0,8% en 2009. Les chapitres « **Commerce** », « **Banques, Assurances** » et « **Transport, Entrepôts et Communications** » seraient en hausse respectivement de 12,2%, 5,1% et 2,4%. Ces performances des services seraient en relation avec la progression des crédits à l'économie.

La situation des différentes branches se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.6 : Situation des branches			
SECTEUR TERTIAIRE (Milliards de FCFA)	2009	2010	Variation en (%)
Secteur tertiaire (iii)	262,2	284,0	8,3
Commerce	85,4	95,9	12,2
Transport, Entrepôts et Communications	82,1	84,1	2,4
Banques, Assurances	22,5	23,7	5,1
Autres services marchands	72,1	80,3	11,4
Prod imp services bancaires	-27,8	-62,6	125,2
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	116,4	124,2	6,6
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	65,7	65,0	-1,0
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	43,6	61,6	41,3

La VA des branches non marchandes augmenterait de 6,6%, une hausse impulsée par les « **Services domestiques** », les « **loyers imputés** » et les « **services publics** » en augmentation respectivement de 1,8%, 2,9% et 7,8%.

La contribution du secteur tertiaire marchand à la croissance est de 2,0% contre -0,2% en 2009.

La contribution des différentes composantes du PIB réel à la croissance en 2010 se présenterait comme suit :

TABLEAU 2.7 : Contributions à la croissance			
CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2008	2009	2010
Secteur primaire (i)	1,4	3,1	1,3
Secteur secondaire (ii)	1,2	0,1	1,1
Secteur tertiaire (iii)	-0,2	-0,2	2
Prod imp services bancaires	0,6	0,4	-3,2
VAB BRANCHES NON MARCHANDES (v)	-0,3	0,2	0,7
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	-0,1	0,1	-0,1
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	-0,2	-0,4	1,6
PIB - Produit Intérieur Brut	2,4	3,2	3,4
Cohérence	0,0	0,0	0,0

Le PIB nominal en 2010 se situerait à 1.561,7 milliards de FCFA, en hausse de 4,8%. L'indice du déflateur du PIB grossier serait de 1,3%.

Le PIB nominal par habitant passerait de 260.031,2 FCFA en 2009 à 266.147,3 FCFA en 2010.

1.1.1.3. L'équilibre ressources - emplois

En 2009, la demande intérieure représentait 115,5% du PIB contre 116,8% en 2008. La consommation privée a représenté 82,6% du PIB en 2009 contre 85,7% en 2008. La part de la consommation publique qui était de 13,4% en 2008 a atteint 14,2% en 2009 reflétant l'évolution des dépenses courantes de l'Etat. Le taux d'investissement est passé de 17,7% en 2008 à 18,7% en 2009 sous l'impulsion de la FBCF publique dont la part relative passe de 3,5% en 2008 à 6,2% en 2009 reflétant l'évolution des dépenses d'investissement public de l'Etat. La propension moyenne à exporter les biens et services a diminué en 2009 passant de 35,9% en 2008 à 35,5% en 2009. Cette évolution reflète les difficultés que rencontre le Togo dans la recherche d'une alternative aux problèmes que traversent les filières phosphate et coton, deux produits majeurs d'exportation du pays jusqu'à un passé récent. Ces données sont respectivement de 52,6% en 2008 et 51,0% en 2009 pour la propension moyenne à importer.

TABLEAU 2.8 : Equilibre ressources-emplois			
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2008	2009	2010
Consommation finale	99,1	96,8	101,6
Privée	85,7	82,6	89,1
Publique	13,4	14,2	12,5
Formation brute de capital fixe	14,3	16,7	17,0
Privé	10,8	10,5	10,2
Publique	3,5	6,2	6,8
Variation des stocks	3,3	2,0	0,8
Exportations de biens et services	35,9	35,5	35,3
Importations de biens et services	52,6	51,0	54,7
Demande intérieure	116,8	115,5	119,3
Investissements	17,7	18,7	17,7

En 2010, la demande intérieure représenterait 119,3% du PIB contre 115,5% en 2009. La consommation privée représenterait 89,1% contre 82,6% en 2009. La part de la consommation publique diminuerait et passerait à 12,5% contre 14,2% en 2009. Le taux d'investissement passerait de 18,7% en 2009 à 17,7% en 2010 sous l'impulsion de sa composante publique comme en 2009. La propension moyenne à exporter les biens et services passerait de 35,5% en 2009 à 35,3% en 2010. Cette évolution reflète la faiblesse relative des exportations traditionnelles du Togo, notamment le phosphate et le coton dont la production est confrontée à de sérieuses contraintes d'offre depuis quelques années. Ces données sont respectivement de 51,0% et 54,7% pour la propension moyenne à importer.

TABLEAU 2.9 : Contributions des emplois du PIB à la croissance

CONTRIBUTION A LA CROISSANCE	2008	2009	2010
PIB aux prix du marché	2,4	3,2	3,4
Importations de b. et s. nettes	14,5	-6,5	-5,0
Consommation finale	-14,6	5,6	6,9
Privée	-17,0	6,7	6,5
Publique	2,4	-1,1	0,3
Formation brute de capital fixe	2,0	4,4	1,5
Privé	-0,3	0,2	0,1
Publique	2,3	4,1	1,4
Variation des stocks	0,5	-0,2	0,0
Cohérence	2,4	3,2	3,4

1.1.2. Prix et inflation

1.1.2.1. Année 2009⁶

La moyenne de l'ihpc sur les douze mois de l'année 2009 se chiffre à 103,1 contre 101,1 un an plus tôt, soit une hausse de 1,9%. Cette évolution résulte notamment de la hausse des prix des fonctions « **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées** » (2,4%), « **Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants** » (2,6%), « **Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles** » (3,0%), « **Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer** » (2,9%) et « **Transports** » (3,8%).

Les douze fonctions ont évolué comme suit :

- **Produits alimentaires et boissons non alcoolisées⁷** : 2,4%
- **Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants** : 2,6%
- **Articles d'habillement et chaussures** : -0,7%
- **Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles** : 3,0%
- **Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer** : 2,9%
- **Santé⁸** : 1,1%

⁶ Pour permettre les comparaisons entre l'année 2010 et les années antérieures, un coefficient de raccordement a été appliqué aux ihpc base 100 en 1996 (ihpc de 1997 à 2009) pour les ramener à la base 100 en 2008.

⁷ Les prix moyens du maïs en grains crus et du maïs en pâte (mawoè) en 2009 sont respectivement de 201F/kg et 196F/kg, en variation de -8,3% et 5,0% par rapport à 2008. Les prix moyens du mil et du sorgho sont respectivement de 310F/kg et 224F/kg, en variation respectivement de 6,4% et -19,9%. Les prix moyens du riz importé en vrac et du riz local vendu au petit bol ont augmenté respectivement de 12,4% et 9,6% par rapport à 2008. Les prix moyens du doèvi fumé et du doèvi séché en 2009 ont varié respectivement de 2,3% et -2,1% par rapport à l'année 2008.

⁸ Les prix de l'alcool à 95°, de la chloroquine comprimé importée, de la pénicilline injectable importée, de l'aspirine importée et du bactrim comprimé importé sont restés stables respectivement à 1.923F, 145F, 234F, 183F et 403F tandis que celui du quinimax injectable importé a augmenté de 1,0% en 2009. Le prix des herbes gbazalika pour le paludisme a progressé de 20,7% tandis que celui des herbes babatidjin a régressé de 12,8%. Les prix

• Transports⁹	:	3,8%
• Communications	:	0,0%
• Loisirs et culture	:	-0,1%
• Enseignement	:	-7,3%
• Restaurants et hôtels	:	0,1%
• Biens et services divers	:	0,8%

Le groupe «**Produits alimentaires**», avec une pondération de 36,05% a augmenté de 2,5% tandis que le groupe «**Boissons non alcoolisées**» a augmenté de 0,7% avec une pondération de 0,62%. Au niveau du groupe «**Produits alimentaires**», les hausses vont de 0,6% pour le sous-groupe «**Pain et céréales**» à 14,3% pour le sous-groupe «**Légumes frais**». Les sous-groupes «**Viande**», «**Poissons et fruits de mer**» et «**Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a**» ont augmenté respectivement de 5,0%, 2,3% et 7,3% tandis que tous les autres sous-groupes ont baissé.

1.1.2.2. Année 2010¹⁰

La moyenne de l'ihpc sur les six premiers mois de l'année 2010 se chiffre à 104,5 contre 103,3 au premier semestre 2009, soit une hausse de 1,2%. Cette progression résulte notamment de la hausse des prix des fonctions «**Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants**» (3,0%), «**Santé**» (19,2%), «**Enseignement**» (12,2%) et «**Restaurants et hôtels**» (8,9%).

Les douze fonctions ont évolué comme suit :

• Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	:	1,4%
• Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	:	3,0%
• Articles d'habillement et chaussures	:	0,9%
• Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	:	-3,2%
• Meubles, articles de ménage et entretien courant de foyer	:	0,1%
• Santé	:	19,2%
• Transports	:	-1,3%
• Communications	:	-0,7%

moyens de l'extraction d'une dent et de la radiographie du poumon dans un hôpital public sont restés stables par rapport à 2008. Les prix moyens d'hospitalisation dans une clinique privée catégorie 1 et catégorie 2 ont augmenté respectivement de 2,3% et 1,9% par rapport aux douze mois de l'année 2008.

⁹ Les coûts du taxi-auto de ville, du transport en commun et du taxi-moto zémidjan sur les douze mois de 2009 ont augmenté respectivement de 3,4%, 10,8% et 13,2% par rapport aux douze mois de 2008. Les coûts du transport inter-urbain en minibus Lomé-Sokodé, Lomé-Kara, Lomé-Aného et Lomé-Kpalimé sont en recul respectivement de 8,8%, 7,7%, 5,9% et 4,3%.

¹⁰ L'année de base et les pondérations de l'ihpc ont changé pour l'année 2010. La période de base de ce nouvel indice est l'année 2008. Les nouvelles pondérations utilisées proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée sur 12 mois (mars 2008 à février 2009).

- **Loisirs et culture** : **-0,2%**
- **Enseignement** : **12,2%**
- **Restaurants et hôtels** : **8,9%**
- **Biens et services divers** : **-0,6%.**

Le groupe «**Produits alimentaires**», avec une pondération de 27,79% a augmenté de 1,3% tandis que le groupe «**Boissons non alcoolisées**» a augmenté de 9,0% avec une pondération de 0,88%. Au niveau du groupe «**Produits alimentaires**», les baisses vont de -3,2% pour le sous-groupe «**Légumes**» à -17,6% pour le sous-groupe «**Poissons et fruits de mer**». Les sous-groupes «**Pain et céréales**», «**Viande**» et «**Tubercules et plantains**» ont baissé respectivement de 6,7%, 10,5% et 14,5% tandis que les sous-groupes «**Huiles et graisses**» et «**Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a**» ont augmenté respectivement de 3,3% et 21,7%.

La prévision réalisée sur la base de l'acquis du mois de juin 2010 donne un taux d'inflation de 1,4% pour l'année 2010.

1.1.3. Pluviométrie

1.1.3.1. Année 2009

Sur les douze mois de l'année 2009, la pluviométrie moyenne relevée sur dix stations par la Direction de la Météorologie Nationale est de 1.413,4 mm en 110 jours contre 1.272,9 mm en 108 jours en 2008, enregistrant une hausse de 11,0% pour la quantité. Au titre de l'année 2009, la situation par station se présente comme suit :

- Lomé : 886,3 mm soit une variation de -17,6%
- Tabligbo : 1.007,4 mm soit une variation de -12,0%
- Atakpamé : 1.855,1 mm soit une variation de +11,6%
- Kouma-Konda : 1.757,9 mm soit une variation de +11,3%
- Sotouboua : 1.516,1 mm soit une variation de +16,7%
- Sokodé : 1.419,1 mm soit une variation de +37,6%
- Kara : 1.488,3 mm soit une variation de +13,8%
- Niamtougou : 1.792,8 mm soit une variation de +22,5%
- Mango : 1.148,0 mm soit une variation de +3,5%
- Dapaong : 1.262,5 mm soit une variation de +19,5%.

1.1.3.2. Année 2010

Sur les six premiers mois de l'année 2010, la pluviométrie moyenne relevée sur les dix stations est de 513,1 mm en 42 jours contre 586,7 mm en 42 jours au cours du premier semestre 2009, enregistrant une baisse de 12,5% pour la quantité. La situation par station se présente comme suit :

• Lomé	:	737,7 mm	soit une variation de	+6,3%
• Tabligbo	:	674,5 mm	soit une variation de	+6,6%
• Atakpamé	:	547,5 mm	soit une variation de	-41,9%
• Kouma-Konda	:	596,1 mm	soit une variation de	-25,8%
• Sotouboua	:	594,5 mm	soit une variation de	+0,2%
• Sokodé	:	424,5 mm	soit une variation de	-2,4%
• Kara	:	443,3 mm	soit une variation de	+6,4%
• Niamtougou	:	456,7 mm	soit une variation de	-17,9%
• Mango	:	305,3 mm	soit une variation de	-22,5%
• Dapaong	:	351,2 mm	soit une variation de	-11,8%.

1.2. Finances publiques

1.2.1. Année 2009

Les opérations financières de l'Etat à fin décembre 2009 présentent les évolutions suivantes par rapport à la même période de 2008 :

- Une progression de 26,9% des recettes totales et dons ;
- Un accroissement de 28,8% des dépenses totales et prêts nets ;
- Un solde global hors dons, base ordonnancements de -73,9 milliards de FCFA contre -32,6 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.1.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales sont en hausse de 8,4% par rapport au 31 décembre 2008 et s'établissent à 229,1 milliards de FCFA. Cette évolution est impulsée essentiellement par les "impôts sur les revenus et bénéfiques" en augmentation de 23,2% pour une valeur de 56,9 milliards de FCFA. Les "impôts sur le commerce extérieur" progressent de 9,4% et s'établissent à 58,2 milliards de FCFA grâce aux taxes sur les importations. Les performances enregistrées s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières. Parmi elles, on peut citer :

A la DGI : Direction Générale des Impôts

- Les réformes entreprises en matière de contrôle fiscal et de recouvrement ;
- La situation économique nationale favorable ;
- La lutte contre l'évasion fiscale et
- Les mesures administratives prises en vue d'un meilleur suivi des recouvrements.

A la DGD : Direction Générale de la Douane

- La limitation des exonérations accordées aux opérateurs économiques ;
- Le contrôle de toute la chaîne de dédouanement par le logiciel SYDONIA ++ et
- La bonne maîtrise de la valeur en douane des marchandises.

Les recettes non fiscales enregistrent une hausse importante et se chiffrent à 23,3 milliards de FCFA contre 9,4 milliards de FCFA à fin décembre 2008. Ce montant comprend essentiellement 4,0 milliards de FCFA de dividendes versées au trésor par la Société Nouvelle des Phosphates du Togo et 6,0 milliards de FCFA au titre des redevances sur la téléphonie mobile.

Les dons sont de 64,9 milliards de FCFA, en hausse de 121,7%. Ils sont constitués de dons en capital qui passent de 15,5 milliards de FCFA à 42,1 milliards de FCFA et de dons courants en progression de 65,2%.

1.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes s'établissent à 234,1 milliards de FCFA enregistrant une hausse de 15,3% par rapport à fin décembre 2008. Cette évolution est induite par les "**Salaires et traitements**" et les "**Autres dépenses courantes**" qui ont progressé respectivement de 34,0%, et 42,5%. Les "**Transferts et subventions**" ont enregistré une baisse de 53,5% par rapport à fin décembre 2008. L'évolution des salaires et traitement est imputable essentiellement au paiement du rappel aux nouveaux agents recrutés dans la fonction publique en février 2009.

Les dépenses en capital s'établissent à 92,2 milliards de FCFA contre 49,9 milliards de FCFA un an plutôt. Cette hausse est portée tant par les dépenses en capital sur financement interne en progression de 38,4%, que par la composante financée sur ressources externes qui s'établit à 54,4 milliards de FCFA contre 22,6 milliards de FCFA à fin décembre 2008.

1.2.1.3. Soldes et financement

Le "**Solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) sont respectivement de -73,9 milliards de FCFA et -9,0 milliards de FCFA contre respectivement -32,6 milliards de FCFA et -3,4 milliards de FCFA au titre de l'année 2008. Avec la variation des arriérés de paiements de -11,7 milliards de FCFA, le solde global base caisse (dons inclus) est de -20,8 milliards de FCFA contre -3,0 milliards de FCFA un an plus tôt 2008.

La situation des différents agrégats se présente comme suit :

TABLEAU 3.1 : Finances Publiques			
FINANCES PUBLIQUES (milliards FCFA)	2008	2009	Variation en %
RECETTES TOTALES ET DONS	249,9	317,3	26,9
RECETTES TOTALES HORS DONS	220,7	252,4	14,4
RECETTES COURANTES	220,7	252,4	14,4
Fiscales:	211,2	229,1	8,4
Non fiscales:	9,4	23,3	146,9
DONS	29,3	64,9	121,7
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	253,3	326,3	28,8
DEPENSES TOTALES	253,0	326,3	29,0
DEPENSES COURANTES	203,1	234,1	15,3
DEPENSES EN CAPITAL	49,9	92,2	84,8
SOLDE GLOBAL HORS DONS	-32,6	-73,9	
SOLDE GLOBAL	-3,3	-9,0	
VARIATION DES ARRIERES	0,3	-11,7	
SOLDE GLOBAL BASE CAISSE	-3,0	-20,8	

1.2.2. Année 2010

1.2.2.1. Situation à fin juin 2010

La situation des finances publiques au titre du premier semestre 2010 comparée à celle de la même période de 2009 se présente comme suit :

- Une progression de 5,8% des recettes totales et dons ;
- Une hausse de 18,2% des dépenses totales et prêts nets ;
- Un solde global base caisse de 1,1 milliard de FCFA contre 7,0 milliards de FCFA un an plus tôt.

1.2.2.1.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales sont en augmentation de 10,0% et s'établissent à 121,6 milliards de FCFA, évolution impulsée par la "**TVA**" (+15,2%) et les "**impôts sur le commerce extérieur**" (+12,0%) pour des montants respectifs de 50,8 milliards de FCFA et 31,8 milliards de FCFA. Les performances enregistrées traduisent une orientation favorable de la conjoncture économique au Togo au premier semestre 2010. Elles s'expliquent par les différentes réformes engagées au niveau des régies financières. Parmi elles on peut citer :

A la DGI : Direction Générale des Impôts

- Les réformes entreprises en matière de contrôle fiscal et de recouvrement ;
- La situation économique nationale favorable ;
- La lutte contre l'évasion fiscale et

- Les mesures administratives prises en vue d'un meilleur suivi des recouvrements.

A la DGD : Direction Générale des Douanes

- La limitation des exonérations accordées aux opérateurs économiques ;
- Le contrôle de toute la chaîne de dédouanement par le logiciel SYDONIA ++ et
- La bonne maîtrise de la valeur en douane des marchandises.

Les recettes non fiscales sont de 26,2 milliards de FCFA contre 13,4 milliards de FCFA au premier semestre 2009, soit une hausse de 95,5%.

Les dons mobilisés au premier semestre 2010 s'élèvent à 2,6 milliards de FCFA contre 18,2 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une diminution de 85,7%.

1.2.2.1.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes s'établissent à 103,5 milliards de FCFA, en hausse de 10,9% par rapport au premier semestre 2009 en raison de la progression des "**salaires et traitements**" (+4,0%), des "**transferts et subventions**" (+85,7%) et des "**matières et fournitures**" (+38,8%) pour des montants respectifs de 36,5 milliards de FCFA, 16,9 milliards de FCFA et 16,8 milliards de FCFA.

1.2.2.1.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) sont respectivement de 15,7 milliards de FCFA et 18,3 milliards de FCFA contre respectivement 12,2 milliards de FCFA et 30,4 milliards de FCFA au premier semestre 2009.

1.2.2.2. Prévisions des finances publiques en 2010

Le TOFE provisoire pour l'année 2010 présenterait les évolutions suivantes par rapport à l'année 2009.

- Une baisse de 3,6% des recettes totales et dons,
- Une hausse de 7,8% des dépenses totales et prêts nets,
- Une hausse de 5,2% des dépenses courantes,
- Un solde global hors dons, base ordonnancements, de -84,0 milliards de FCFA contre -73,9 milliards de FCFA en 2009.

1.2.2.2.1. Recettes et dons

Les recettes fiscales augmenteraient de 2,5% par rapport à l'année 2009 et se chiffreraient à 234,8 milliards de FCFA en dépit de la hausse modérée de 1,2% des "**impôts sur les revenus et bénéfiques**" qui s'établiraient à 57,6 milliards de FCFA. Les "**taxes sur les biens et services**" augmentent de 1,1% et s'élèvent à 110,2 milliards de FCFA. Les "**impôts sur le commerce extérieur**" se chiffrent à 62,7 milliards de FCFA et sont en progression de 7,8%. Les recettes non fiscales vont globalement augmenter de 40,8% et se chiffreraient à 32,8 milliards de FCFA.

Les dons s'établiraient à 38,2 milliards de FCFA contre 64,9 milliards de FCFA à fin décembre 2009 et se composeraient de dons en capital pour 27,1 milliards de FCFA et de dons courants pour 11,1 milliards de FCFA.

1.2.2.2. Dépenses et prêts nets

Les dépenses courantes augmenteraient de 5,2% par rapport à l'année 2009 et se chiffreraient à 246,4 milliards de FCFA. Les "**salaires et traitements**" régresseraient de 2,7% et s'établiraient à 91,8 milliards de FCFA tandis que les "**transferts et subventions**" sont en hausse de 11,1% et se fixent à 26,5 milliards de FCFA.

Les dépenses en capital progresseraient de 14,1% et s'établiraient à 105,2 milliards de FCFA à fin décembre 2010 dont 51,0 milliards de FCFA pour les ressources internes.

1.2.2.3. Soldes et financement

Le "**solde global hors dons base ordonnancements**" et le "**solde global**" (dons inclus) seront respectivement de -84,0 milliards de FCFA et -45,8 milliards de FCFA contre respectivement -73,9 milliards de FCFA et -9,0 milliards de FCFA à fin décembre 2009. Le "**solde global base caisse**" passerait de -20,8 milliards de FCFA en 2009 à -92,6 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

La situation des différents agrégats se présenterait comme suit :

TABLEAU 3.2 : Finances Publiques			
FINANCES PUBLIQUES (milliards FCFA)	2009	2010	Variation en %
RECETTES TOTALES ET DONS	317,3	305,8	-3,6
RECETTES TOTALES HORS DONS	252,4	267,6	6,0
RECETTES COURANTES	252,4	267,6	6,0
Fiscales:	229,1	234,8	2,5
Non fiscales:	23,3	32,8	40,8
DONS	64,9	38,2	-41,1
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	326,3	351,6	7,8
DEPENSES TOTALES	326,3	351,6	7,8
DEPENSES COURANTES	234,1	246,4	5,2
DEPENSES EN CAPITAL	92,2	105,2	14,1
SOLDE GLOBAL HORS DONS	-73,9	-84,0	
SOLDE GLOBAL	-9,0	-45,8	
VARIATION DES ARRIERES	-11,7	-46,8	
SOLDE GLOBAL BASE CAISSE	-20,8	-92,6	

1.3. Balance des paiements

1.3.1. Estimation de la balance des paiements en 2009

En 2009, le solde global de la balance des paiements serait excédentaire de 5,1 milliards et résulterait d'un déficit courant de 96,5 milliards et d'un excédent des flux nets de capitaux de 101,5 milliards.

Le déficit courant s'établirait à 96,5 milliards en 2009 contre 99,4 milliards l'année précédente, soit une réduction de 2,9 milliards. Cette évolution serait favorisée essentiellement par l'amélioration de 17,1 milliards de la balance commerciale atténuée par les dégradations respectives de 10,7 milliards et 3,9 milliards des soldes des services et des transferts courants.

L'amélioration de la **balance commerciale** serait induite par la hausse de 36,3 milliards des exportations plus forte que celle de 19,2 milliards des importations.

Les exportations progresseraient suite notamment à l'augmentation de 8,5 milliards des exportations de cacao favorisée par l'arrivée à maturité des nouvelles variétés de plants plus résistants au virus « swollen shoot » et à la hausse de 21,4 milliards des ventes de clinker après les travaux de maintenance et de rénovation effectués en 2008 sur les équipements de la société West African Cement (WACEM).

La hausse des importations serait imputable essentiellement aux progressions respectives de 34,2 milliards et 13,1 milliards des achats de biens d'équipement et des autres biens de consommation. L'augmentation des importations de biens d'équipement s'inscrirait dans le cadre de la mise en œuvre des mesures visant, principalement, l'amélioration de la qualité des infrastructures routières et l'accroissement de l'offre de l'énergie électrique au Togo.

La balance des services se détériorerait de 10,7 milliards principalement en relation avec la progression du coût du fret consécutive à la hausse des importations de biens et avec la réduction de l'excédent du solde des autres services qu'induirait, entres autres, la hausse des importations de services d'ingénierie et de bâtiments et travaux publics dans le cadre du programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières, portuaires et énergétiques du Togo.

Le déficit des revenus se réduirait de 0,4 milliard en liaison surtout avec la baisse de 1,0 milliard des intérêts dus au titre de la dette extérieure publique.

L'excédent des transferts courants baisserait de 3,9 milliards en s'établissant à 141,1 milliards en 2009 contre 145,0 milliards en 2008 suite notamment à la diminution des envois de fonds des travailleurs émigrés et des dons courants mobilisés auprès des partenaires au développement.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant s'améliorerait en se situant à -7,9% en 2009 contre -8,6% en 2008.

Le solde du compte de capital et d'opérations financières régresserait de 26,1 milliards en ressortant à 101,5 milliards en 2009 contre 127,7 milliards en 2008. Cette évolution serait liée, notamment, aux baisses respectives de 2,7 milliards, 6,0 milliards, 11,4 milliards et 23,6 milliards des flux nets d'investissements directs, d'investissements de portefeuille, de crédits commerciaux et de dépôts du secteur non bancaire. Les flux

nets de capitaux sous forme de dons projets mobilisés par l'Administration publique auprès des partenaires au développement seraient, quant à eux, en accroissement de 11,9 milliards en s'établissant à 42,1 milliards en 2009 contre 30,2 milliards un an plus tôt.

1.3.2. Prévision de la balance des paiements en 2010

Dans un contexte de persistance des effets de la crise financière internationale et de poursuite des réformes structurelles dans le cadre du programme financier triennal au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC), notamment l'assainissement des finances publiques et la restructuration du secteur financier, la balance des paiements du Togo enregistrerait en 2010, un solde nul résultant d'un déficit courant de 159,7 milliards équivalent à l'excédent de flux nets de capitaux.

Le déficit courant s'établirait à 159,7 milliards, en aggravation de 63,2 milliards par rapport à l'année 2009 en raison notamment de la dégradation des balances des biens, des services et des revenus.

La détérioration de 45,9 milliards de **la balance des biens** serait consécutive à la hausse de 61,3 milliards des importations plus forte que celle de 15,4 milliards des exportations.

La forte hausse des importations de biens serait due notamment au renchérissement des produits pétroliers sur les marchés internationaux et à l'accroissement attendu des achats de biens intermédiaires et d'équipement dans le cadre de la poursuite du programme de réhabilitation des infrastructures routières et énergétiques ainsi que de la modernisation des équipements du Port Autonome de Lomé (PAL) en vue du renforcement de sa capacité de manutention et d'entreposage.

La balance des services se dégraderait de 25,1 milliards suite à l'accroissement du coût du fret consécutif à la hausse des importations de biens et à la dégradation de 20,5 milliards du solde des autres services. L'évolution du solde des autres services serait induite, notamment, par la hausse des importations de services d'ingénierie et de bâtiments et travaux publics dans le cadre de la poursuite de mise en œuvre du programme de réhabilitation et de modernisation des infrastructures routières, portuaires et énergétiques du Togo.

Le déficit des revenus se creuserait de 1,1 milliard par rapport à 2009, en liaison notamment avec la hausse des intérêts dus au titre de la dette extérieure publique suite à la progression des tirages sur ressources extérieures et avec l'accroissement des dividendes versés aux investisseurs directs étrangers.

Le solde excédentaire **des transferts courants** s'établirait à 150,0 milliards en 2010, en progression de 8,9 milliards par rapport à 2009 suite à la hausse des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Dans ce contexte, le solde courant hors dons de la balance des paiements rapporté au PIB courant se situerait à -11,6% contre -7,9% en 2009.

Dans un contexte de poursuite des réformes dans le cadre du programme financier triennal au titre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) et d'atteinte du point d'achèvement au titre de l'Initiative en Faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE), **le solde du compte de capital et d'opérations financières** ressortirait à 159,7 milliards en 2010 en amélioration de 58,1 milliards par rapport aux 101,6 milliards de 2009. Cette évolution

résulterait notamment des hausses respectives de 17,6 milliards, 5,0 milliards et 45,3 milliards des flux nets de dons projets, d'investissements directs et de tirages sur ressources extérieures atténuées par une baisse de 15,2 milliards des flux nets au titre des dépôts du secteur non bancaire.

TABLEAU 4.1 : Balance des paiements			
	2008	2009	2010
BALANCE COMMERCIALE	-203,5	-186,4	-232,3
Exportations Biens (fob)	381,9	418,2	433,6
Importations Biens (fob)	-585,4	-604,6	-665,9
Services nets	-34,1	-44,8	-69,9
Revenus nets	-6,8	-6,4	-7,5
Transferts courants	145,0	141,1	150,0
BALANCE COURANTE	-99,4	-96,5	-159,7
Compte de capital et d'opérations financières	127,7	101,5	159,7
Compte de capital	293,7	62,2	414,9
Compte des opérations financières	-166,0	39,4	-255,3
Solde global	37,0	5,1	0,0

1.4. Situation monétaire

1.4.1. Année 2009

A fin décembre 2009, la situation monétaire du Togo comparée à celle de la même période de l'année 2008 est caractérisée par :

- une hausse des avoirs extérieurs nets ;
- une hausse du crédit intérieur ;
- une augmentation de la masse monétaire.

1.4.1.1. Avoirs extérieurs nets

Au terme de l'année 2009, les avoirs extérieurs nets ont atteint 241,1 milliards de FCFA, en hausse de 2,3% par rapport à fin décembre 2008. Cette hausse est induite par les avoirs extérieurs nets des banques de dépôts qui ont connu une progression de 64,6% pour atteindre 82,3 milliards de FCFA.

1.4.1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur a augmenté de 26,5% par rapport à fin décembre 2008 et se chiffre à 407,2 milliards de FCFA. Cette hausse est due à la progression des crédits à l'économie et à la détérioration de la position nette du Gouvernement. Les crédits à l'économie et la position nette du Gouvernement qui étaient respectivement de 243,2 milliards de FCFA et 78,6 milliards de FCFA à fin décembre 2008 sont passés respectivement à 295,0 milliards de FCFA et 112,2 milliards de FCFA un an plus tard.

1.4.1.3. Masse monétaire

La masse monétaire à fin décembre 2009 a augmenté de 16,1% par rapport à fin décembre 2008 et se chiffre à 616,7 milliards de FCFA. La hausse se trouve au niveau de toutes les composantes de la masse monétaire.

Les billets et pièces, les dépôts en CCP et les dépôts en banques ont augmenté respectivement de 8,6%, 39,2% et 18,2% par rapport à fin décembre 2009 pour se chiffrer à 140,3 milliards de FCFA, 7,0 milliards de FCFA et 469,4 milliards de FCFA.

La hausse des dépôts en banque provient aussi bien des dépôts des organismes publics que des dépôts des particuliers et entreprises privées qui ont progressé respectivement de 1,0% et 20,9% pour se chiffrer à 54,5 milliards de FCFA et 414,8 milliards de FCFA à fin décembre 2009.

1.4.2. Année 2010

1.4.2.1. Situation à fin juin 2010

La situation monétaire intégrée à fin juin 2010 présente les évolutions suivantes par rapport à fin décembre 2009 :

- Une hausse des avoirs extérieurs nets de 15,4% ;
- Une progression de 7,2% du crédit intérieur ;
- Une hausse de 10,5% de la masse monétaire.

La progression des **avoirs extérieurs nets** (AEN) s'explique par l'augmentation des AEN de la Banque Centrale (26,8%). La hausse des AEN de la BCEAO est consécutive à une augmentation de leurs avoirs extérieurs bruts, surtout les avoirs auprès des correspondants étrangers et les créances sur les non-résidents, conjuguée à la stabilité des engagements extérieurs.

La progression du **crédit intérieur** est imputable à la position nette du Gouvernement (+9,1%) et aux crédits à l'économie (+6,5%). La détérioration de la position nette du Gouvernement (PNG) s'explique par :

- l'augmentation des concours des banques à l'Etat en relation, entre autres, avec les souscriptions par les banques, au cours du mois d'avril 2010, aux bons du Trésor togolais ;
- repli des concours de la BCEAO à l'Etat, consécutif aux remboursements effectués par l'Etat au titre du découvert consolidé ;
- progression des dépôts de l'Etat dans les banques et à la BCEAO ;
- hausse des encaisses du Trésor en billets et monnaies.

L'augmentation des crédits à l'économie est imputable essentiellement à la progression des crédits ordinaires qui sont passés de 295,0 milliards de FCFA à fin décembre 2009 à 314,3 milliards de FCFA à fin juin 2010.

La hausse de 10,5% de la **masse monétaire** se traduit par la progression de la circulation fiduciaire (+12,4%) et par l'augmentation des dépôts en banque (+10,1%).

La hausse des dépôts en banques provient des dépôts des particuliers et entreprises privées qui ont progressé de 11,9% par rapport à fin décembre 2009 pour atteindre 464,0 millions de FCFA à fin juin 2010. Les dépôts des organismes publics sont en baisse de 2,9% par rapport à fin décembre 2009.

1.4.2.2. Prévision de la situation monétaire en 2010

A fin décembre 2010, la situation monétaire du Togo comparée à celle de la même période de l'année 2009 serait caractérisée par :

- Une baisse de 0,6% des avoirs extérieurs nets (AEN) ;
- Une régression de 16,6% du crédit intérieur ;
- Une diminution de 5,6% de la masse monétaire.

1.4.2.2.1. Avoirs extérieurs nets

Au terme de l'année 2010, les avoirs extérieurs nets s'établiraient à 242,7 milliards de FCFA contre 244,7 milliards de FCFA en 2009, soit une baisse de 0,6%. La diminution des AEN est induite par la baisse des 39,3% de l'AEN des Banques Commerciales.

1.4.2.2.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur baisserait de 16,6% et s'établirait à 339,5 milliards de FCFA contre 407,2 milliards de FCFA en 2009. Cette baisse serait essentiellement due à la détérioration du crédit à l'économie. Les crédits à l'économie et la position nette du gouvernement qui étaient respectivement de 295,0 milliards de FCFA et de 112,2 milliards de FCFA à fin décembre 2009 seraient respectivement de 253,0 milliards de FCFA et 86,5 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

1.4.2.2.3. Masse monétaire

La masse monétaire à fin décembre 2010 diminuerait de 5,6% et se chiffrerait à 582,2 milliards de FCFA contre 616,7 milliards de FCFA un an plus tôt. La baisse se retrouverait au niveau de toutes les composantes.

Les dépôts en CCP passeraient de 7,0 milliards de FCFA à fin décembre 2009 à 5,6 milliards de FCFA un an plus tard.

Les billets et pièces progresseraient de 0,9% tandis que les dépôts en banques régresseraient chacun de 7,3% pour se chiffrer respectivement à 141,5 milliards de FCFA et 435,1 milliards de FCFA à fin décembre 2010.

La baisse de dépôts en banques proviendrait des dépôts des particuliers et entreprises privées qui baisseraient de 9,4% pour se chiffrer à 376,0 milliards de FCFA à fin décembre 2010. Les dépôts des organisations publics augmenteraient de 8,4% et s'élèveraient à 59,1 milliards de FCFA.

1.5. Dette publique

1.5.1. Année 2009

Au 31 décembre 2009, l'encours de la dette publique se chiffre à 1.261,7 milliards de FCFA dont 770,1 milliards de FCFA de dette extérieure et 491,6 milliards de FCFA de dette intérieure. Il est en hausse de 10,6% par rapport au 31 décembre 2008.

1.5.1.1. Dette extérieure

L'encours de la dette extérieure à fin décembre 2009 est évalué à 770,1 milliards de FCFA, en hausse de 13,3% par rapport à fin décembre 2008. Cette hausse résulte des tirages et de l'appréciation des taux de change des monnaies qui composent le Droit de Tirage Spécial (DTS).

L'encours de la dette multilatérale est de 485,9 milliards de FCFA, en progression de 12,9% par rapport au 31 décembre 2008. Il représente 63,1% de l'encours de la dette extérieure.

Les arriérés de paiement du principal et des intérêts s'élèvent respectivement à 1,1 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA au cours du quatrième trimestre 2009 contre respectivement 1,7 milliard de FCFA et 0,6 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2008.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du quatrième trimestre 2009 se chiffrent respectivement à 14,7 milliards de FCFA et 4,4 milliards de FCFA contre respectivement 8,0 milliards de FCFA et 2,3 milliards de FCFA au quatrième trimestre 2008.

Les engagements et les tirages s'élèvent respectivement à 64,5 milliards de FCFA et 67,8 milliards de FCFA au cours de la période contre respectivement 15,9 milliards de FCFA et 24,1 milliards de FCFA à la même période de 2008.

L'encours de la dette bilatérale a progressé de 16,6% par rapport à fin décembre 2008 et se chiffre à 259,0 milliards de FCFA, soit une augmentation de 36,9 milliards de FCFA due essentiellement aux tirages sur les créanciers non membres du Club de Paris.

Le montant total des arriérés de paiements au cours de la période est de 0,9 milliard de FCFA dont 0,8 milliard de FCFA au titre du principal et 0,1 milliard de FCFA au titre des intérêts contre respectivement 2,0 milliards de FCFA, 1,7 milliard de FCFA et 0,3 milliard de FCFA un an plus tôt.

Le montant des engagements s'élève à 15,4 milliards de FCFA contre zéro FCFA au quatrième trimestre 2008. Les tirages et les annulations se sont chiffrés respectivement à 0,4 milliard de FCFA et 10,6 milliards de FCFA contre 0,1 milliard de FCFA et zéro (0,0) FCFA au quatrième trimestre 2008. Le montant total acquitté au titre du principal et des intérêts au cours de la période est de 0,1 milliard de FCFA contre 0,2 milliard de FCFA au quatrième trimestre 2008.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris a progressé de 30,0 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2008 et s'élève à 227,7 milliards de FCFA contre 197,7 milliards de FCFA à fin décembre 2008.

Le montant total des arriérés de paiements à fin décembre 2009 est nul tout comme un an plus tôt.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres est de 25,2 milliards de FCFA contre 27,5 milliards de FCFA à fin décembre 2008, soit une diminution en valeur de 2,3 milliards de FCFA.

1.5.1.2. Dette intérieure

A fin décembre 2009, la dette intérieure totale s'élève à 491,6 milliards de FCFA et connaît une hausse de 6,7% par rapport à fin décembre 2008. Cette hausse provient essentiellement de la dette financière et de la nouvelle catégorie de dette appelée "dette sociale".

La dette commerciale se chiffre à 63,2 milliards de FCFA à fin décembre 2009 contre 119,2 milliards de FCFA un an plus tôt, soit une baisse de 47,0%.

Par rapport à 2008, la dette financière a progressé de 28,1% pour se chiffrer à 307,6 milliards de FCFA à fin décembre 2009.

Le montant des engagements et risques a atteint 17,4 milliards de FCFA, en baisse de 17,1% par rapport à fin décembre 2008.

La rubrique "dette sociale" qui n'existait pas en 2008 se chiffre à 103,4 milliards de FCFA à fin décembre 2009.

1.5.2. Année 2010

L'encours de la dette publique totale (intérieure et extérieure) est passé de 1.261,7 milliards de FCFA à fin décembre 2009 à 1.366,6 milliards de FCFA à fin juin 2010 enregistrant une hausse de 8,3%.

1.5.2.1. Dette extérieure

Au terme du premier semestre 2010, l'encours de la dette extérieure totale se chiffre à 867,5 milliards de FCFA contre 770,1 milliards de FCFA à fin décembre 2009, soit une augmentation de 12,6%. Cette variation est due à l'effet conjugué des tirages, des remboursements, et l'appréciation des principales devises de libellé des prêts notamment le DTS, le franc Suisse et le Dollars USD.

L'encours de la dette multilatérale se chiffre à 535,5 milliards de FCFA à fin juin 2010 contre 485,9 milliards de FCFA au 31 décembre 2009, soit une progression de 10,2%.

Les arriérés de paiements du principal et des intérêts s'élèvent respectivement à 0,4 milliard de FCFA et 0,0 (zéro) FCFA, identiques au deuxième trimestre 2009.

Pour les opérations en cours, les montants acquittés au titre du principal et des intérêts au cours du deuxième trimestre 2010 se chiffrent respectivement à 5,5 milliards de FCFA et 1,5 milliard de FCFA contre 7,4 milliards de FCFA et 2,2 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2009. Les engagements s'élèvent à 4,6 milliards de FCFA contre 17,4 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2009. Le montant des tirages se chiffre à 5,9 milliards de FCFA contre 2,8 milliards de FCFA au deuxième trimestre 2009.

L'encours de la dette bilatérale a progressé de 13,9% par rapport à fin décembre 2009 et se chiffre à 295,0 milliards de FCFA.

A fin juin 2010, les arriérés du principal et des intérêts se chiffrent respectivement à 0,2 milliard de FCFA et 0,2 milliard de FCFA contre 0,1 milliard de FCFA et 0,0 milliard de FCFA au deuxième trimestre 2009.

Au cours de la période sous revue, les nouveaux engagements et les tirages s'établissement respectivement à 6,9 milliards de FCFA et 0,4 milliard de FCFA. Le montant des annulations s'est élevé à 4,5 milliards de FCFA contre un montant nul au deuxième trimestre 2009. Aucun paiement en principal et en intérêts n'a été effectué au cours de la période sous revue contre respectivement 0,1 milliard de FCFA et 0,0 (zéro) FCFA au deuxième trimestre 2009.

L'encours de la dette éligible au Club de Paris a progressé de 30,5 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2009 et s'élève à 258,2 milliards de FCFA contre 227,7 milliards de FCFA à fin décembre 2009.

Le montant des arriérés de paiements au titre du deuxième trimestre 2010 en principal et en intérêts est nul, identique à la situation du deuxième trimestre 2009.

L'encours de la dette due aux créanciers du Club de Londres a augmenté de 11,8 milliards de FCFA par rapport à fin décembre 2009 et se chiffre à 37,0 milliards de FCFA.

1.5.2.2. Dette intérieure

L'encours de la dette intérieure, à fin juin 2010, s'élève à 499,1 milliards de FCFA contre 491,6 milliards de FCFA à fin décembre 2009, soit une hausse de 1,5%. Cette augmentation est due à l'effet combiné de l'apurement de la dette commerciale, du remboursement de l'emprunt obligataire et de nouveaux engagements. Il se décompose comme suit :

<i>Catégorie de Dettes</i>	<i>Total</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
Dettes commerciales	78,9	15,8
Dettes financières	292,9	58,7
Dettes sociales	103,4	20,7
Engagements et risques	23,9	4,8
Total	499,1	100,0

2. ANALYSE DES CRITERES DU PACTE DE CONVERGENCE, DE STABILITE, DE CROISSANCE ET DE SOLIDARITE

Le pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité de l'UEMOA comporte huit (08) critères répartis en critères de premier rang et en critères de deuxième rang.

Les critères de premier rang

- Ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal (critère-clé) : il devrait être supérieur ou égal à 0%.
- Taux d'inflation annuel moyen : il devrait être maintenu à 3% au maximum par an.
- Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 70%.
- Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs : non-accumulation d'arriérés sur la gestion de la période courante.

Le respect des critères de premier rang permet de passer à la phase de stabilité.

Les critères de deuxième rang

- Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales : il ne devrait pas excéder 35%.
- Ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales : il devrait atteindre au moins 20%.
- Ratio du déficit extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal : il ne devrait pas excéder 5%.
- Taux de pression fiscale : il devrait être supérieur ou égal à 17%.

2.1. Critères de premier rang

2.1.1. Solde budgétaire de base rapporté au PIB

Le ratio est passé de -0,7% en 2008 à -1,3% en 2009 et devrait se situer à -1,9% en 2010. La détérioration du critère en 2009 et en 2010 s'explique par une augmentation des dépenses de base qui passent de 16,2% du PIB en 2008 à 18,2% en 2009 puis à 19,0% en 2010. Cette évolution des dépenses de base est essentiellement imputable à la progression des dépenses en capital financées sur ressources internes qui passent de 1,9% du PIB en 2008 à 2,5% en 2009 et 3,3% en 2010 et reflète l'option choisie par le Gouvernement de mettre en œuvre une politique contracyclique de soutien à la croissance économique pour mitiger les effets néfastes de la récession mondiale sur le Togo. Les dépenses courantes ont représenté 14,3% du PIB en 2008, 15,7% en 2009 et 15,8% en 2010. Les recettes budgétaires ont progressé, passant de 15,6% du PIB en 2008 à 16,9% du PIB en 2009 et 17,1% en 2010.

2.1.2. Taux d'inflation moyen

Le taux d'inflation moyen est passé de 8,7% en 2008 à 1,9% en 2009 et serait de 1,3% en 2010. Ce résultat est imputable essentiellement à la baisse des prix des produits alimentaires favorisée par les bons résultats de la campagne agricole soutenue par les actions du Gouvernement.

2.1.3. Ratio de l'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal

Le taux d'endettement est passé de 80,4% en 2008 à 84,7% en 2009 et serait de 85,9% en 2010.

2.1.4. Non accumulation d'arriérés de paiements sur la période de la gestion courante

La variation des arriérés de paiements est passée de -424,5 milliards de FCFA en 2008 à -10,3 milliards de FCFA en 2009 et serait de -362,1 milliards de FCFA en 2010.

2.2. Critères de deuxième rang

2.2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio passe de 33,3% en 2008 à 41,2% en 2009 et devrait se situer à 39,1% en 2010. Cet accroissement du ratio est dû à la hausse de la masse salariale par suite de recrutements de nouveaux fonctionnaires dans l'administration publique, en particulier dans les secteurs sociaux en liaison avec la mise en œuvre du DSRP.

2.2.2. Investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales

Le ratio passe de 12,9% en 2008 à 16,5% en 2009 et devrait se situer à 21,7% en 2010 et reflète la politique contracyclique de soutien à la croissance économique du Gouvernement.

2.2.3. Solde extérieur courant hors dons sur PIB

Le ratio passe de -8,6% en 2008 à -7,9% en 2009 et serait de -11,6% en 2010.

2.2.4. Le taux de pression fiscale

Le taux de pression fiscale passe de 14,9% en 2008 à 15,4% en 2009 et serait de 15,0% en 2010.

OBJECTIFS ET STRATEGIES DE CONVERGENCE (2011-2015)

Le Togo exécute depuis le début de l'année 2008 un programme FRPC formellement adopté par le Conseil d'Administration du FMI le 21 avril 2008. Dans la foulée, le Togo a obtenu un important réaménagement de sa dette extérieure en juin 2008. La cinquième revue du programme Facilité Elargie de Crédit (FEC) conduite par le FMI, en septembre 2010, a constaté l'exécution satisfaisante des mesures du programme par le Togo en dépit des difficultés posées par la récession mondiale. Tous les objectifs budgétaires clés ont été atteints et d'importants progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures structurelles du programme du gouvernement. Grâce à la discipline dans l'exécution budgétaire, le gouvernement a maintenu les finances publiques saines malgré les pressions économiques et a évité d'accumuler des arriérés intérieurs. Les perspectives de croissance ont été révisées à la hausse avec des taux de croissance positifs sur la période 2011-2015. Ces taux de croissance, quoique insuffisants pour faire reculer l'incidence de la pauvreté, permettraient cependant d'augmenter modestement le taux de croissance du PIB réel par habitant, de maintenir le taux d'inflation dans les limites acceptables pour ne pas éroder davantage le pouvoir d'achat des populations et maintenir la compétitivité de l'économie afin d'assurer la réalisation de la viabilité extérieure en termes de solde courant de la balance des paiements et du niveau des réserves internationales exprimées en mois d'importations.

Le cadre macroéconomique 2011-2015 est pour l'essentiel, conforme aux conclusions tirées de la mission du FMI de septembre 2010 malgré la récession mondiale qui a eu un effet défavorable sur les perspectives à court terme de l'économie (services commerciaux, investissements directs étrangers et certaines catégories d'exportations).

Le programme pluriannuel de convergence vise à réaliser un taux de croissance d'au moins 4,0% du PIB réel par an sur la période 2011-2015. Les projets d'investissement financés par le Gouvernement avec le soutien des bailleurs de fonds, le retour graduel de la confiance du secteur privé et l'accroissement de la production du coton et de phosphate sont des éléments déterminants du programme à court terme. Des volumes plus importants d'investissements directs étrangers, le développement du commerce régional, une intermédiation financière plus performante et la modernisation des infrastructures publiques dans le domaine de l'électricité et du transport permettront de soutenir la croissance à moyen terme.

Pour atteindre les objectifs de croissance et les objectifs sociaux, la mise en œuvre d'un programme complet de réformes structurelles sera poursuivie. Ces réformes concerneront la gouvernance budgétaire, le développement du secteur financier, les entreprises publiques et l'environnement des affaires.

Les taux de croissance du PIB réel sur la période 2011-2015 se présenteraient comme suit : 3,7% en 2011, 4,0% en 2012, 4,3% en 2013, 4,3% en 2014 et 4,4% en 2015.

Les contributions à la croissance des secteurs se présentent comme suit :

TABLEAU 1 : Contributions à la croissance					
Contributions à la croissance	2011	2012	2013	2014	2015
Secteur primaire	1,7	1,7	1,9	1,8	1,8
Secteur secondaire	0,4	3,7	-0,5	1,2	1,0
Secteur tertiaire	-0,9	0,7	1,2	0,6	0,5
VAB BRANCHES MARCHANDES	1,2	6,1	2,6	3,5	3,2
Prod imp services bancaires	0,5	-1,8	0,2	-1,3	-0,9
VAB BRANCHES NON MARCHANDES	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)	0,2	0,7	1,1	1,1	1,1
Droits et taxes à l'importation (DTI hors TVA)	1,8	-1,0	0,4	0,9	0,8
PIB - Produit Intérieur Brut	3,7	4,0	4,3	4,3	4,4
Cohérence	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

La demande intérieure en pourcentage du PIB passerait de 119,3% en 2011 à 102,0% en 2012, 107,5% en 2013, 109,2% en 2014 et 110,9% en 2015. Le taux d'investissement serait de 19,1% en 2011, 20,7% en 2012, 20,5% en 2013, 20,7% en 2014 et 20,1% en 2015.

TABLEAU 2 : Equilibre ressources-emplois					
EQUILIBRE RESSOURCES - EMPLOIS (% PIB)	2011	2012	2013	2014	2015
Consommation finale	100,2	81,3	87,0	88,5	90,8
Privée	88,1	69,4	75,4	76,9	79,4
Publique	12,1	11,9	11,7	11,6	11,5
Formation brute de capital fixe	19,3	20,8	20,6	20,8	20,2
Privé	10,6	11,4	11,0	10,9	11,0
Publique	8,6	9,4	9,6	9,9	9,2
Variation des stocks	-0,2	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Exportations de biens et services	32,8	31,2	30,8	30,4	30,0
Importations de biens et services	52,1	33,2	38,3	39,5	40,9
Demande intérieure	119,3	102,0	107,5	109,2	110,9
Investissements	19,1	20,7	20,5	20,7	20,1

Le taux de croissance de l'indice du déflateur du PIB serait de 2,2% en 2011, 2,1% en 2012, 2,7% en 2013, 2,9% en 2014 et 2,8% en 2015.

Avec une gestion saine des finances publiques, le Togo disposerait d'un espace budgétaire pour mitiger l'impact de la récession mondiale. Un relâchement modéré de la politique budgétaire conviendrait s'il est temporaire, mesuré et consacré à des dépenses productives. Il permettrait de pallier les effets de la récession mondiale. L'augmentation des dépenses sera consacrée aux investissements dans les secteurs prioritaires à savoir les infrastructures, les secteurs sociaux (santé, éducation et agriculture) indiqués dans la stratégie de réduction de la pauvreté des autorités, ainsi qu'à l'apurement d'un montant additionnel des arriérés intérieurs en liquide pour la relance de l'économie. L'engagement des autorités à poursuivre les réformes structurelles dans les secteurs tels que les banques, le phosphate, les télécommunications et le coton pour renforcer la croissance, sera déterminant.

La politique budgétaire sera orientée vers la réalisation des objectifs définis dans le programme FEC négocié avec le FMI.

La politique monétaire sera définie dans le cadre communautaire de l'UMOA comme par le passé. Elle visera à préserver la valeur externe du franc CFA et à contenir l'inflation tout en fournissant les ressources nécessaires aux différents secteurs marchands. Sur la période, le taux d'inflation serait maintenu en-deçà de la norme communautaire et pourrait même baisser si les cours du pétrole régressent sur le marché mondial et si le Gouvernement prend les dispositions pour assurer un approvisionnement efficace des marchés en produits vivriers dont la production a connu une augmentation remarquable au cours des deux dernières campagnes. L'évolution des crédits à l'économie refléterait cette préoccupation. La position nette du Gouvernement évoluerait conformément à la décision prise par le Conseil des Ministres de l'UMOA visant à mettre fin au financement des déficits publics par la Banque Centrale et à rembourser le stock existant.

Le pays atteindrait le point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres très Endettés avant la fin de l'année 2010. Ceci permettra d'avoir une dette extérieure viable et d'orienter plus de ressources vers les secteurs sociaux.

La politique d'endettement extérieur du Togo demeurera prudente et privilégiera comme par le passé les emprunts à forte composante de concessionnalité.

1. CRITERES DE PREMIER RANG

1.1. Solde budgétaire de base en % du PIB (norme : $\geq 0,0\%$)

Le ratio passerait de -1,3% en 2011 à -0,2% en 2012 et 1,4% en 2013. Il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 2,8% et 5,3% respectivement en 2014 et 2015. Les recettes budgétaires rapportées au PIB s'amélioreraient également sur toute la période, passant de 19,1% en 2011 à 22,0% en 2014 puis s'établissant à 23,5% en 2015. Cette évolution découlerait de l'expansion de l'activité économique et de l'amélioration de la productivité des régies financières.

Les dépenses de base en pourcentage du PIB seraient de 20,4% en 2011, 19,8% en 2012, 19,5% en 2013, 19,2% en 2014 et 18,3% en 2015. Les dépenses courantes en pourcentage du PIB devraient évoluer à la baisse sur la période traduisant ainsi la volonté du Gouvernement de maîtriser cette catégorie de dépenses tout en préservant les allocations en faveur des secteurs sociaux. Elles passeraient ainsi de 15,5% en 2011,

elles s'établiraient à 13,2% en 2015. A contrario, les dépenses en capital financées sur ressources internes en pourcentage du PIB passeraient de 4,8% en 2011 et 2012 à 5,2% en 2013 et seraient de 5,6% en 2014 eu égard aux besoins de reconstruction et de développement des infrastructures du pays. En 2015, elles baisseraient légèrement et représenteraient 5,1% du PIB. Cette structure de la dépense publique traduit la volonté des Autorités de maîtriser davantage les dépenses courantes tout en menant une politique contracyclique de soutien à la croissance économique qui passe par la hausse des dépenses d'investissement.

1.2. Taux d'inflation moyen (norme : $\leq 3,0\%$)

Sur toute la période 2011-2015, le taux d'inflation mesuré par la variation de l'indice du déflateur du PIB, serait en deçà de 3,0%. Il serait de 2,2% en 2011, 2,1% en 2012, 2,7% en 2013 et 2,9% en 2014. En 2015, il s'établirait à 2,8%. Cette évolution du taux d'inflation implique l'approvisionnement régulier des marchés en produits alimentaires et la stabilisation des prix des produits pétroliers.

1.3. Ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB (norme : $\leq 70,0\%$)

Le ratio passerait de 45,2% en 2011 à 43,0% en 2012 et 41,2% en 2013. Il s'améliorerait d'année en année et atteindrait 40,1% et 39,5% respectivement en 2014 et 2015. Il s'agit d'un scénario qui tient compte de l'effet des annulations attendues dans le cadre de l'initiative PPTTE et de l'effet des nouveaux tirages à venir sur l'encours de la dette.

Situation du Togo par rapport à l'initiative PPTTE

Suite à la signature du programme triennal avec le FMI soutenu par la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC), le Togo a renégocié sa dette au Club de Paris le 12 juin 2008 selon les termes de Naples. A l'issue de ce traitement, le Togo a bénéficié de la part de ses créanciers membres du Club de Paris d'une annulation de sa dette pour un montant de 347 millions de dollars US, soit environ 150 milliards de FCFA en valeur nominale.

Par ailleurs, le Togo a atteint son point de décision le 25 novembre 2008 et obtenu une annulation complémentaire de 22 millions de dollars US, soit environ 11,6 milliards de FCFA.

Au point d'achèvement, tous les créanciers interviendront pour le traitement du stock de la dette.

En somme, l'allègement attendu par le Togo au titre de l'initiative PPTTE renforcée est estimé à 270 millions de dollars US en valeur actualisée nette (VAN). Au point d'achèvement de l'initiative, il bénéficiera d'un allègement au titre de l'Initiative de l'Annulation de la Dette Multilatérale (IADM) de la part de l'IDA et du Fonds Africain de Développement, d'un montant de 404 millions de dollars US en VAN, soit environ 204 milliards de FCFA.

1.4. Arriérés de paiements intérieurs et extérieurs

Dans le cadre du programme FRPC/FEC en cours d'exécution, le Gouvernement a pris des initiatives pour conclure des accords sur le remboursement des arriérés dus aux créanciers bilatéraux et multilatéraux. Le Gouvernement n'accumulera pas d'arriérés de paiements sur la période 2010-2015.

2. CRITERES DE DEUXIEME RANG

2.1. Masse salariale sur recettes fiscales

Le ratio serait de 36,2% en 2011. La détérioration temporaire du ratio est expliquée par la nécessité de répondre à la demande sociale et de renforcer les effectifs de l'administration. L'évolution de ce ratio tient compte des recrutements prévus dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

A partir de 2011, la norme communautaire serait respectée. Le ratio passerait de 35,8% en 2012, 32,8% en 2013, 31,0% en 2014 à 28,8% en 2015.

2.2. Le ratio "investissements financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales"

Le ratio passerait de 29,6% en 2011 à 28,6% en 2013. Ce ratio s'améliorerait pour atteindre 29,0% en 2014. En 2015, ce ratio baisserait et s'établirait à 24,2%. L'amélioration soutenue de ce ratio est liée à l'augmentation des recettes fiscales. Elle traduit la volonté du Gouvernement de mettre en œuvre une politique contracyclique de soutien à la croissance économique par le biais de l'investissement public.

2.3. Le ratio "déficit extérieur courant hors dons sur PIB"

Le solde extérieur courant hors don rapporté au PIB passerait de -13,2% en 2011 à 4,1% en 2012. A partir de l'année 2013, il se détériorerait passant de 4,1% en 2012 à -1,5% en 2013, -2,9% en 2014 et -4,7% en 2015.

L'amélioration durable du ratio se heurte à une progression et à une diversification insuffisante des exportations de biens et services, face à des importations incompressibles qui augmentent chaque année. La levée de ces contraintes se traduira par des mesures également d'ordre structurel dont les effets à court terme sont limités.

2.4. Le taux de pression fiscale

La part toujours importante de la valeur ajoutée du secteur primaire dans le PIB constitue un important handicap à l'amélioration du ratio. Le taux de pression fiscale s'améliorerait d'année en année sur toute la période. Entre 2011 et 2012, il serait en dessous de la norme de 17% et représenterait respectivement 16,3% et 16,6%. A partir de 2013, la norme serait respectée, le taux serait de 18,2% en 2013, 19,3% en 2014 et 21,1% en 2015.

3. STRATEGIE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

3.1. Contexte de préparation du DSRP complet

La mise en œuvre du DSRP intérimaire a permis d'atteindre le point de décision de l'Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Pour l'atteinte du point d'achèvement, l'un des déclencheurs est l'élaboration et la mise en œuvre jugée satisfaisante du DSRP complet pendant une période d'au moins 12 mois.

La préparation du DSRP complet a été officiellement lancée le 22 mai 2008 lors d'un Forum National présidé par le Premier Ministre. Ce forum a permis d'adopter la feuille de route du processus qui a notamment fixé les principales séquences du processus et les modalités de consultation de tous les acteurs de la vie économique et sociale. Ainsi, le DSRP complet a été élaboré avec une large participation de toutes les couches de la population, de toutes les administrations et institutions publiques, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers (PTF). Le projet de document a également fait l'objet d'une consultation spéciale avec l'Assemblée Nationale avant d'être validé au cours d'un atelier national regroupant les représentants de tous les acteurs. Il a été adopté en Conseil des Ministres le 20 juin 2009 et cette adoption a été formalisée par le décret N° 2009-153/PR du 06 juillet 2009.

Il faut rappeler que le DSRP complet comprend quatre piliers à savoir :

- Pilier 1 : Renforcement de la gouvernance ;
- Pilier 2 : Consolidation des bases d'une croissance forte et durable ;
- Pilier 3 : Développement du capital humain ;
- Pilier 4 : Développement à la base et réduction des déséquilibres régionaux.

Le DSRP complet a ensuite été traduit en un programme d'actions prioritaires (PAP), déclinant ses orientations en programmes, projets et mesures prioritaires à mettre en œuvre sur la période 2009-2011 sur la base du cadrage macroéconomique convenu dans le cadre du programme au titre de la Facilité Elargi de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire International. En fait, les actions et mesures prioritaires du PAP sont estimées à 2428 milliards de francs CFA sur la période 2009-2011 réparties en trois enveloppes. La première enveloppe correspond au scénario de référence du DSRP complet qui équivaut au programme au titre de la FEC. Elle se chiffre à environ 680 milliards de francs CFA. La deuxième enveloppe représente le scénario alternatif du DSRP complet pour un montant de 227 milliards de francs CFA et le reste des actions sont hors cadrage macroéconomique. L'hypothèse de travail étant que le scénario alternatif et l'enveloppe hors cadrage n'interviendraient que dans la mesure où de nouvelles possibilités de mobilisation des ressources s'offraient et que les contraintes d'absorption des ressources étaient levées.

Par ailleurs, suite à l'adoption du DSRP complet, une loi de finances rectificative pour la gestion 2009 a été adoptée pour mieux ancrer le budget de l'Etat dans les priorités du DSRP Complet.

En outre, lors de la préparation du budget pour la gestion 2010, des dispositions ont été prises au moyen de pointages systématiques au cours des conférences budgétaires pour s'assurer que les actions retenues dans le budget sont celles inscrites au PAP. Les

conditions étaient donc réunies pour traduire le PAP dans le budget et ainsi donner toutes les chances à la mise en œuvre des orientations du DSRP.

Pour la préparation du budget de l'Etat exercice 2011, le PAP a été actualisé au cours de l'année 2010, afin d'améliorer la programmation des actions, des mesures et des projets prioritaires. Réalisé sur une base participative, l'exercice d'actualisation du PAP s'est appuyé en particulier sur les services en charge de la planification et de programmation ainsi que celui chargé des affaires financières de tous les départements ministériels. Le PAP actualisé a servi de référence pour les discussions budgétaires pour ce qui concerne notamment la programmation des dépenses d'investissements à inscrire dans le budget 2011.

3.2. Suivi de la mise en oeuvre

Pour évaluer les avancées dans la mise en oeuvre du DSRP, trois rapports ont été élaborés.

Un rapport de mise en œuvre du DSRP intérimaire pendant l'année 2008, validé en décembre 2009 a fait le point sur les progrès réalisés au cours de l'année 2008 et identifié des recommandations majeures pour une bonne mise en œuvre des actions retenues.

Un rapport de mise en œuvre du DSRP complet pendant l'année 2009 a été préparé et validé par l'ensemble des acteurs, constatant des progrès notables dans l'alignement des actions du Gouvernement et des partenaires sur les priorités du DSRP complet et soulignant un certain nombre de défis qui restent à relever pour atteindre les cibles fixées.

Le DSRP Complet ayant été adopté le 20 juin 2009 et pour respecter le minimum de 12 mois de mise en œuvre satisfaisante avant le point d'achèvement, il fallait étendre la période de mise en œuvre au 30 juin 2010. C'est dans ce sens qu'un rapport d'étape annuel pour le point d'achèvement, faisant le point de la mise en oeuvre du DSRP sur la période juillet 2009 – juin 2010, a été élaboré et validé le 29 septembre 2010 avec la participation de tous les acteurs du développement et transmis au FMI et à la Banque Mondiale.

3.3. Perspectives

Le point d'achèvement est attendu pour d'ici à la fin de l'année. Cela permettrait de dégager des ressources supplémentaires pour renforcer la mise en oeuvre des actions prioritaires du DSRP.

Une revue annuelle conjointe réunissant le gouvernement, la société civile, le secteur privé et les PTF est en cours de préparation. Cette revue a pour objectif de permettre à tous les acteurs du développement, au plus haut niveau, de se retrouver, autour d'une même table pour tirer les leçons de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté et prendre les engagements nécessaires pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre. Elle devra permettre de disposer des recommandations claires et des mesures exécutoires pour lever les goulots d'étranglements afin de mettre en œuvre de façon plus efficace la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (SRP).

MESURES SPECIFIQUES RELATIVES A L'ANNEE 2011

Les mesures spécifiques relatives à l'année 2011 sont celles retenues suite à la cinquième de revue du programme FEC en cours d'exécution avec le FMI.

L'essence de la politique macro-économique en 2011 est d'assurer l'équilibre entre l'offre et la demande par des politiques orientées dans les domaines suivants :

- gestion prudente de la demande intérieure publique ;
- mise en œuvre de politiques de type structurel axées sur la croissance ;
- mise en œuvre de politique de développement des capacités de production qui favorisent l'épargne et l'investissement.

Les filières phosphate et coton qui sont en difficulté depuis quelques années feront l'objet d'une attention particulière de la part du Gouvernement.

CONCLUSION

En dépit de l'existence d'importantes contraintes pour l'essentiel liées à la nécessité de tenir compte de la demande sociale, le Togo reste fidèle à l'engagement pris à travers l'adoption du pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. A défaut d'être respectés, les critères présenteront dans l'ensemble un profil en amélioration entre 2011 et 2015. Le critère-clé sera respecté pour les trois dernières années de la période du programme.

Le gouvernement s'attachera à la mise en œuvre des réformes structurelles qui visent à améliorer d'une part l'efficacité et l'allocation des ressources en réduisant les distorsions qui perturbent le fonctionnement du marché et, d'autre part, à accroître la capacité de production de l'économie. La mise en œuvre réussie de ces mesures favorisera également l'emploi.

L'Etat a renoncé au mode de financement très coûteux que constitue l'accumulation des arriérés intérieurs et extérieurs qui découle du non paiement des fournisseurs et du non respect des échéances du service de la dette publique pour ne pas compromettre les financements ultérieurs, entraînant une instabilité budgétaire et la perte de crédibilité de l'Etat.

Le programme reposera particulièrement sur la maîtrise des dépenses courantes, la promotion des dépenses d'investissement, l'amélioration du niveau des recettes et la création des conditions favorables à la croissance économique et à l'emploi.